MANIFESTATIONS DE JUIN

- 14: Les Mouettes Rieuses « Repas des Années 80 » à 20h00 (Salle Polyvalente) 05 46 98 68 13
- 19 : Echappée Belle « Assemblée Générale » à 20h00 (Salle des Associations de la Mairie)
- 20 : Fête de l'école à 18h00 (Salle Polyvalente)
- 21: Les Lapidiales « Fête de la Musique » à 18h00 (site des Lapidiales) 06 76 82 11 02
- 28: Les Lapidiales « Journée Arabo Andalouse », toute la journée (site des Lapidiales) 06 76 82 11 02
- 29: Appe Basket « Rando VTT Marche » à 8h00 (Salle Polyvalente) 06 86 41 44 64
- 20 : Robin du Coin « Assemblée Générale » à 20h00 (Salle Polyvalente) 06 82 96 68 98
- Avant première : 5 Juillet : Concert Lyrique 20h30 à l'église de St Saturnin.



* LE BADGE SERA DISTRIBUE LE 1er AVRIL DE CHAQUE ANNEE ET REVETIRA LA FORME D'UN POISSON



Dans l'univers de la Médiathèque :

L'espace « **exposition** » dans la montée d'escaliers : emplacement ouvert aux artistes port d'envalois qui désirent dévoiler leurs créations accessibles à tout public.

L'espace « lecture pour tous » à l'étage : un grand choix de livres qui attendent patiemment ;

les livres ne se lassent jamais d'être lus.

L'espace « lecture pour tout-petits »: un tapis volant prêt pour des aventures sidérantes, décollage sur invitation (1.2.3. Comptines en avril-mai et la Campagne en juin-juillet).

L'espace « arts du cirque » dans la salle d'exposition : panneaux et documents à découvrir de fin mai à début juillet pour voltiger en harmonie avec le projet de l'école

Franchissez la porte de l'univers... 05 46 91 87 86



Dort d'Infos n°4 Villages pierres Leau



www.portdenvaux.fr

Avril 2014



3 DEPARTS: 3 MEDAILLES

J. Brière a recu la médaille d'honneur « or » Régionale, Départementale et Communale lors de son départ en retraite.

- J. Gaud a reçu la médaille d'honneur « or » Régionale, Départementale et Communale, remise par Philippe Marchand, ancien ministre et ami, pour 43 années passées au service de nos concitoyens.
- J de Grailly a reçu la médaille d'honneur « vermeil », Régionale Départementale et Communale, pour ses 31 ans de vie municipale.



Au nom de l'ensemble de mes colistiers et en mon nom personnel, je remercie les Port d'Envaloises et les Port d'Envalois pour la confiance qu'ils nous ont témoignée lors des dernières élections en nous apportant un soutien franc et massif.

Cette confiance nous honore mais nous impose le devoir de mettre tout en œuvre pour répondre à l'attente de nos concitoyens en travaillant pour conforter nos acquis et améliorer ce qui peut l'être.

Notre équipe municipale, fortement renouvelée, est consciente des difficultés qui l'attendent avec des concours de l'État en baisse et des charges nouvelles à assumer notamment au niveau des Écoles.

Cette situation nous imposera d'être prudents dans nos choix, mais aussi créatifs et persuasifs pour poursuivre notre travail de mise en valeur de notre belle commune.

Nous sommes prêts pour relever ce challenge et à l'écoute de tous les Port d'Envalois quels qu'ils soient.

Sylvain Barreaud.



Aménagement floral à St James







HORAIRES D'OUVERTURES

LA POSTE: 05 46 93 78 96 du lundi au samedi 9h00 à 12h00 MAIRIE: 05 46 91 73 31 du mardi au samedi 9h00 à 12h00

mairie.portdenvaux@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE: 05 46 91 87 86

10h00 à 12h30 mercredi, jeudi et samedi

16h30 à 19h00 mardi 14h30 à 18h00 mercredi

portdenvaux.médiathèque17@wanadoo.fr

MANIFESTATIONS D'AVRIL

06: Bordeaux/Saintes: Epreuve cycliste (traversée de St James dans l'après-midi)

26: Echappée Belle « Soirée Couscous » à 19h30 à la Salle Polyvalente - 05 46 98 05 84

27: Anciens combattants « Repas » à 12h00 à la Salle des Fêtes - 05 46 91 72 82

27 : Club l'Automne « Repas » à midi Salle des Fêtes de Plassay - 05 46 91 70 69

LES ASSOCIATIONS EN BREF......

ECHAPPEE BELLE : VENDREDI 9 MAI 2014, à la Salle Polyvalente de Port d'Envaux.

PROJET SPORT « La Convivialité et le bienfait du sport ». : journée organisée par Nathalie PICOULET, animatrice et Présidente du Foyer Rural « Echappée Belle » pour l'obtention d'un certificat de Qualification Professionnel Animateur Loisirs Sportifs option AGEE « Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression ». Les Associations sportives port d'envalloises, les communes de Crazannes et de Port d'Envaux ainsi que l'école élémentaire de Crazannes y sont associées : Le matin, 3 animations : TIR A L'ARC, TENNIS et LIA & STEP.

L'après-midi : BASKET, RUGBY et en fin d'après-midi RELAXATION et SOPHROLOGIE. Pour clôturer la Journée, un goûter sera offert aux participants.

Cœur de Saintonge RUGBY

La section de rugby à 5 Cœur de Saintonge Rugby de Port d'Envaux, organise sa rencontre annuelle le 17 mai 2014 à partir de 10h00, sur son stade. Cette discipline ouverte à tous, hommes et femmes à partir de 18 ans, licenciés ou non, se joue sans contact physique.

Animaux en divagation

Les chiens (ou chats) en divagation sur la Commune seront capturés et gardés temporairement dans le chenil communal, aux frais du propriétaire : 10€ par jour et transférés à la SPA de Saintes dès le 5ème jour. S'adresser à la Mairie 05 46 91 73 31 ou à notre Garde Champêtre 06 08 98 88 17

Afin d'apporter une réponse au problème de circulation sur la Chaussée Romaine en période de crue, il a été décidé de construire au droit de ladite chaussée - à gauche dans le sens St James - Taillebourg - une passerelle routière métallique. Les deux voies seront à sens unique ; l'actuelle permettra de se rendre vers Taillebourg, la passerelle d'en revenir. Afin de pallier les coûts de construction, un péage sera organisé dans le sens St James - Taillebourg (0,50€ le passage). Les Port d'Envalois pourront participer au financement de la passerelle si ils le désirent. Pour les Port d'Envalois, le droit de passage sera au maximum de 0,25€, mais, en fonction de leur participation éventuelle à la construction, une réduction, voire la gratuité, leur sera accordée. Tous les habitants du village seront dotés d'un badge spécifique.

(* voir plus loin les modalités d'obtention du badge).

Le « Club Jeunes » a posé la 1ère pierre de leur table de ping pong de plein air sur la place J. de Grailly

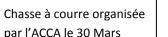


Printemps des Poètes : la place J. de Grailly au cœur des Arts.



par l'ACCA le 30 Mars





SECTEUR PAROISSIAL HORAIRES DES MESSES

Dimanche: 10h30

AVRIL

- 06 : Crazannes
- . 09 : St Porchaire (18h00)
- : 13 : St Porchaire
- 18: Saint Porchaire (18h00)
- ! 20 : Saint Porchaire
- : 27 : Port d'Envaux

MAI

- i 04: Les Essards
- ! 11 : Geay
- 18 : Plassay
- 25 : St Porchaire
- 29 : Romegoux

JUIN

- ! 01 : Soulignonnes
- 15 : St Porchaire
- i 20 : Saint Porchaire
- ! (1ère communion)
- 29 : Beurlay

Samedi: 18h30 à St Porchaire Pont l'Abbé - Dimanche à 10h30.

Les principales infos....

- * La devise nationale « Liberté, Egalité, Fraternité » a été installée sur le fronton de l'école élémentaire accompagnée des drapeaux européen et français. La Charte de la Laïcité et la Déclaration des Droits de l'Homme seront, elles-aussi, mises en valeur.
- * Le Wifi, accessible au public, est disponible à la Mairie.
- * Le dernier recensement effectué sur notre commune fait état d'environ 1150 port d'envalois. Le chiffre officiel sera communiqué fin 2014.
- * Les subventions aux Associations ont été augmentées de 1%.
- * La somme de 80 € a été allouée :
- aux associations caritatives : la Banque Alimentaire de Charente Maritime et Solcanpo de Saint
- . à l'Association Pérennis pour soutenir leurs actions en faveur de l'entretien et de la mise en valeur du Vallon du Bel Air,
- . aux Ecoles de Musique (ARIDEM, ADMS et Conservatoire de Saintes) pour chaque élève mineur de la Commune.
- * Après 34 ans passés dans notre mairie, Monsieur Jacky Brière a fait valoir ses droits à la retraite le 28 février. Nous lui souhaitons une très bonne retraite. Il est remplacé par Francine Rodriguez. * Le canton n°19 comprend les communes suivantes : Balanzac, Beurlay, Crazannes, Ecurat, Les

Essards, Geay, Nancras, Nieul-lès-Saintes, Plassay, Pont l'Abbé d'Arnoult, Port d'Envaux, Romegoux, Saint Georges des Côteaux, Saint-Porchaire, Saint Sulpice-d'Arnoult, Sainte-Gemme, Sainte-Radegonde, Soulignonnes, Trizay, La Vallée. Saint-Porchaire reste le Chef-lieu de Canton.

- * Les cartes d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées à partir du 2 janvier 2004 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir. Pour les mineurs, les cartes restent valables 10 ans.
- * La boulangerie de Saint-James est à nouveau en fonction : Monsieur Arnaud Lalanne et son épouse, Maryline, en sont les nouveaux gérants. Nous leur souhaitons la bienvenue.
- * Ouverture du « Point d'Orgue » le 15 avril en remplacement du Bistrot des Halles.



Zumba: le 7 Février par Echappée Belle

MANIFESTATIONS DE MAI

- 08: Commémoration au monument aux morts à 11h45
- 11: Mairie « Randonnée Municipale » Au fil de l'eau : sur 13 km, les pas des marcheurs suivront le cours des lavoirs de la commune. Départ à 9h00 du Pré Valade.
- 17: Les Lapidiales « Assemblée Générale » à 17h00 site des Lapidiales 06 76 82 11 02 Rugby « Tournoi » de 10h00 à 17h00, terrain de rugby - 06 82 39 82 43
- 23 : ACCA Chasse « Assemblée Générale » à 20h00 Salle des Fêtes
- 24 : Appe Basket : « Fête du Basket » à 20h00 à la Salle Polyvalente 06 41 44 64 06
- 24 et 25 : Association Saintes Triathlon « Triathlon » passage à St James
- 25 : Fous Cavés « Brocante » Le Bourg 06 64 45 24 98





Stage multi-activités par la Raquette Port d'envalloise, dont une séance de tir à l'arc, avec la collaboration des Robins du Coin.







MOREAU Les Vinets

PACAUD Le Breuil

GUILLOT La Hte Pommeraie

GAYANT **Centre Bourg**

St Saturnin

Moulin des Tombes Le Peu

CAZAVANT Les Troquarts

Francis BORDET

Marie NEVEUR Emmanuelle PELTIER

Sylvain BARREAUD GUIBERTEAU

Monique VRILLAUD

"Le Maire tient à préciser que la liste qu'il a eu le plaisir de conduire durant ces élections s'est

placée dans une démarche totalement apolitique et ne se sent absolument pas engagé par le classement opéré par les services de l'Etat à son insu et sans aucune consultation préalable."

Alain **TENENBAUM**

La Bonaudrie

Les Coumaillauds

Les Sauvaîtres

St James

Les Chails

Cathie

Le Bourg

St Saturnin

Maire: Sylvain Barreaud

1er Adjoint délégué à l'urbanisme, voirie, bâtiments:

2ème Adjointe déléguée à l'action sociale, médiathèque, bulletin municipal:

Monique Vrillaud

3ème Adjointe

déléguée aux associations, cimetière, gestion des salles :

Cathie Guiberteau

Bernard Moreau

Conseillère déléguée à l'environnement, espaces verts: Jeannick Guillot

Conseiller délégué aux sports,

randonnées pédestres, Sivos :

Mathieu Bourrier

Conseillère déléguée

aux affaires scolaires et au Sivos :

Marie Neveur

Délégués aux syndicats départementaux ou autres organismes:

- . Communauté de Communes : S.Barreaud, C.Guiberteau (T) M.Bourrier (S)
- . Pays de Saintonge Romane : S.Barreaud (T) A.Tenenbaum (S)
- . CCAS (Centre communal d'action sociale) : M.Vrillaud, M.Neveur, J.Guillot,

C.Guiberteau, C.Wallon-Pello, J.Gaud

- . CNAS (Comité National d'Action Sociale) : C.Guiberteau
- . Syndicat de voirie : B.Moreau (T), Y.Cornille (S)
- . Syndicat des eaux : F.Bordet (T), B.Moreau (S)
- . Syndicat d'électrification : Y.Cornille (T), F.Bordet (S)
- . SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire): S.Barreaud, M.Neveur, M.Bourrier
- . Villages de Pierres & Eau: S.Barreaud, M.Vrillaud . Syndicat informatique : M. Vrillaud (T), B. Moreau (S)

T (titulaire) S (suppléant)

Résultat des élections du 23 mars 2014 :

Inscrits: 865 Abstentions: 335 Votants: 530 Blancs/Nuls: 120 Exprimés: 410 « Liste Ensemble pour Port d'Envaux » = 410 voix

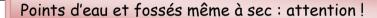
A propos de désherbage chimique : rappel

Le désherbage manuel ou mécanique ne permet pas toujours de venir à bout des herbes sur les espaces en dur ; le commerce propose en remplacement des désherbants chimiques dont leur utilisation n'est pas anodine pour l'usager et l'environnement.

Des protections s'imposent : au minimum des mains (gants en nitrile), du visage et des pieds (chaussures imperméables). Le risque de transfert des substances actives vers les eaux de surfaces est très important sur des sols imperméables (enrobé, stabilisé calcaire..., terrain en pente) et sols proches de points d'eau.

L'eau que nous consommons provient d'un milieu naturel (nappe souterraine ou rivière). Elle est prélevée dans ce milieu par pompage et traitée dans une usine pour devenir «eau potable ». Les eaux polluées nécessitent des traitements supplémentaires coûteux pour tous.

Tous les cours d'eau suivis en région Poitou-Charentes, présentent une contamination à des degrés divers.



Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral (Impression couleur)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000°.

Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).





DANS LES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES. POINTS D'EAU, PUITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000°.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.







TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS. EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS

D'EMPRISONNEMENT.